

# Comité directeur de la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire

## Procès-verbal

Le lundi 23 octobre 2017, de 12 h à 13 h, heure de l'Est  
Président : Guy Berthiaume (pour Sandra Singh)

### Présents

David Alexander, Royal British Columbia Museum (pour Angela Williams)  
Jonathan Bengtson, Canadiana.org  
Guy Berthiaume, Bibliothèque et Archives Canada  
Ern Bieman, Réseau canadien d'information sur le patrimoine  
Paul Durand, Musée canadien de l'histoire  
Geoffrey Harder, Université de l'Alberta  
Gilles Lesage, Société historique de Saint-Boniface  
Loryl MacDonald, Bibliothèques de l'Université de Toronto  
Andrea Mills, Internet Archive  
Michael Moosberger, Université Dalhousie  
Kathryn Ruddock, Université de Calgary  
Mary Rae Shantz, Bibliothèque publique de Toronto

### Absents

Clare Appavoo, Réseau canadien de documentation pour la recherche  
Donna Bourne-Tyson, Association des bibliothèques de recherche du Canada  
Loubna Ghaoui, Bibliothèque de l'Université Laval  
Heather Menzies, The Writers' Union of Canada  
Kathleen O'Connell, Conseil national de recherches du Canada  
Sandra Singh, Bibliothèque publique de Vancouver  
Carole Urbain, Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation  
Martha Whitehead, Université Queen's  
Angela Williams, Royal British Columbia Museum

### Secrétariat

Caitlin Horrall, Bibliothèque et Archives Canada

### 1.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL (président)

G. Berthiaume précise que S. Singh lui a demandé d'assumer les fonctions de président pour cette réunion étant donné qu'elle ne pouvait être présente.

Le président présente l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts à y faire. Il n'y en a pas.

Le président présente ensuite le procès-verbal de la réunion du 25 septembre et demande s'il y a des commentaires. Comme il n'y a pas de commentaires, il demande une motion pour approuver le procès-verbal.

Il est proposé par E. Bieman, avec l'appui de D. Alexander,

*que le procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2017 soit approuvé.*

**MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **2.0 MANDAT (président)**

Le président indique que le mandat du Comité directeur a été revu et que les modifications ont été communiquées. Il résume les changements en indiquant que le mandat du président peut être renouvelé pour une deuxième période d'un an; que les réunions doivent se tenir au moins tous les deux mois; que les membres du Comité peuvent participer dans la langue officielle de leur choix et qu'ils appuieront l'utilisation des deux langues dans toute la mesure du possible; que les frais de déplacement sont pris en charge par les membres du Comité; et que les termes et le format des documents sont normalisés.

Il demande s'il y a des commentaires. Comme il n'y a pas de commentaires, il demande une motion pour approuver le mandat du Comité directeur tel qu'il a été modifié.

Il est proposé par G. Harder, avec l'appui de D. Alexander,

*que le mandat du Comité directeur soit approuvé tel qu'il a été modifié.*

**MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **3.0 LE POINT SUR LE PROJET CONCERNANT LES JOURNAUX (secrétariat)**

La responsable du secrétariat fait le point sur le projet pilote concernant les journaux. Elle dit qu'il comprend deux étapes. La première étape consistait à consulter les organisations canadiennes qui ont beaucoup d'expérience en numérisation. La deuxième étape concerne la numérisation des journaux en langues autochtones. La numérisation est en cours et devrait être terminée au printemps. La responsable du secrétariat mentionne qu'un rapport provisoire a été rédigé et transmis aux membres. Elle demande s'il y a des objections à ce que ce rapport soit affiché sur le site Web, étant donné qu'elle a reçu plusieurs questions du public à propos du projet. Les membres du Comité conviennent que ce serait une bonne idée.

*MESURE :*

- *Le secrétariat affichera le rapport sur le site Web.*

#### **4.0 MESURES DE SUIVI DEPUIS LA DERNIÈRE TÉLÉCONFÉRENCE ET DERNIÈRES MISES À JOUR (tous)**

La responsable du secrétariat passe en revue les mesures de suivi depuis la dernière téléconférence du Comité. Elle dit qu'un hébergeur a été trouvé pour le site Web de la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire (SCNPD) et que le site sera créé avant la prochaine réunion du Comité. Elle signale également qu'elle a examiné les besoins des groupes de travail en matière de sondages et qu'elle a recommandé de mener plusieurs petits sondages plutôt qu'un seul de plus grande envergure. Les membres du Comité conviennent que c'est logique. Un membre dit que ce serait une bonne idée de coordonner la tenue de ces sondages. La responsable du secrétariat est d'accord, et elle invite les membres à lui présenter leurs besoins en précisant qu'elle pourrait contribuer à la coordination de l'envoi des sondages.

P. Durand mentionne qu'il n'a reçu aucun commentaire à la suite de son courriel sur la formation et qu'il décidera avec son groupe de travail comment aller de l'avant. Il indique aussi que le groupe de travail sur les formats de fichiers attend des réponses de certains spécialistes de la numérisation des documents audiovisuels avant d'aller de l'avant; il s'attend à obtenir ces réponses bientôt.

Le président signale que la SCNPD a reçu un don de la HBC Foundation pour numériser le fonds de la Compagnie de la Baie d'Hudson aux Archives du Manitoba. Il indique aussi que les rencontres se poursuivent avec d'autres éventuels bailleurs de fonds. Il dit que le Comité pourrait discuter, lors de la réunion de Vancouver, de la façon de répartir les fonds.

M. Shantz dit qu'elle a téléchargé le document d'évaluation de son groupe de travail dans l'espace Google. Ce document analyse les matrices d'évaluation des projets nationaux et internationaux. Elle propose que le Comité examine le document et qu'il utilise éventuellement l'information qu'il contient pour concevoir un futur modèle logique. Elle mentionne aussi qu'Europeana a diffusé récemment un outil d'évaluation qui pourrait servir d'exemple pour la SCNPD.

La responsable du secrétariat précise aussi que la stratégie de contenu a été mise à jour; elle transmettra le lien permettant d'y accéder.

##### *MESURE :*

- *La responsable du secrétariat transmettra le lien menant au document d'évaluation et à la stratégie de contenu mise à jour.*

#### **5.0 DIVERS (tous)**

La responsable du secrétariat rappelle aux membres que la réunion en personne à Vancouver aura lieu le 21 novembre de 10 h à 17 h, heure du Pacifique. Elle leur demande de lui indiquer s'ils prévoient participer à la réunion en personne ou par téléphone.

*MESURE :*

- *Les membres enverront un message au secrétariat pour confirmer de quelle façon ils participeront à la réunion de novembre, c'est-à-dire en personne ou par téléphone.*

**LEVÉE DE LA SÉANCE** (président)

Le président remercie les membres du Comité. La séance est levée à 12 h 25, heure de l'Est.